

L'honorable René Cormier
Le Sénat du Canada
Édifices du Parlement
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Le 1^{er} mars 2018

Objet : Projet de loi C-66

Monsieur le Sénateur,

Au nom de l'organisme Canadian Lesbian and Gay Archives (CLGA), nous tenons à vous exprimer nos préoccupations au sujet du projet de loi C-66, Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques. Certes, le projet de loi C-66 a un potentiel d'efforts productifs que le gouvernement du Canada aurait dû déployer il y a longtemps pour combattre l'oppression systémique historique dont sont victimes les personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre minoritaires au pays. Nous souscrivons à l'intention générale du projet de loi C-66, mais nous désapprouvons sa version actuelle. Les articles 17 et 19 nous préoccupent particulièrement, car ils chargent respectivement la GRC et les ministères et organismes fédéraux de « détrui[re] ou supprime[r] de [leurs] répertoires ou systèmes tout dossier judiciaire relatif à la condamnation visée par cette ordonnance ». Nous convenons que le respect de la vie privée des personnes qui subissent une oppression injuste de la part de l'État est important; cependant, nous reconnaissons aussi que la préservation des documents est essentielle. En fin de compte, nous croyons que la destruction proposée des dossiers historiques est antithétique au processus et à l'intention plus larges du projet de loi C-66.

Au nom de l'organisme Canadian Lesbian and Gay Archives, nous soumettons les trois recommandations suivantes :

1. Amender les articles 17 et 19 du projet de loi C-66 afin de prévenir la destruction des documents de radiation.
2. Consulter Bibliothèque et Archives Canada au sujet des procédés de préservation de ces documents.
3. Amender le projet de loi C-66 afin d'établir un procédé de préservation respectueux pour ces documents, procédé qui assurera la protection de la vie privée des personnes concernées tout en respectant le besoin de préserver les documents en question.

La préservation de ces documents fera en sorte que la mémoire collective du mouvement LGBTQ2+ au Canada sera plus fidèle et plus juste et assurera une représentation plus précise de l'histoire du Canada de façon plus générale. L'archivage de ces documents et la relation de cette période ne sont pas exclusivement liés à la façon dont les Canadiens se souviennent du passé (bien que nous croyions que cela serait suffisant pour préserver ces documents). La préservation de ces documents fera en sorte que l'histoire pourra mieux rendre compte de la façon dont les Canadiens participent à la politique contemporaine et dont ils voient l'avenir du pays. Tenir un registre des documents radiés aux termes du projet de loi C-66 permettra aux citoyens canadiens de tenir le

gouvernement responsable maintenant et dans l'avenir; l'archivage convenable de ce passé, peu importe à quel point il peut s'avérer gênant, assure une compréhension plus complexe et plus grande de la culture canadienne.

L'organisme Canadian Lesbian and Gay Archives est le plus grand organisme d'archives LGBTQ+ indépendant au monde. Nous recueillons, conservons et protégeons les informations liées à la vie LGBTQ+ au Canada qui éclairent l'activisme et le savoir au pays et ailleurs. Nous sommes déterminés à veiller à ce que les documents publics soient largement accessibles de manière respectueuse. Nous convenons que ces casiers judiciaires ne devraient jamais plus servir contre les personnes reconnues coupables; nous croyons aussi que ces documents doivent absolument être préservés dans leur intégralité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Craig Jennex
Bureau des études interdisciplinaires
Université McMaster
jennexcm@mcmaster.ca

au nom du conseil d'administration

Dennis Findlay
Président

Raegan Swanson
Administrateur

c. c. Randy Boissonnault
Randall Garrison Esquimalt
Michelle Rempel
Elizabeth May
Francis Lankin
Doug Elliot